

Le DIU Juriste OHADA, une formation conçue pour les professionnels du droit OHADA et soutenue par les acteurs majeurs du monde juridique

Sponsors



ASSOCIATION DU NOTARIAT FRANCOPHONE



VIEIRA DE ALMEIDA
& Associados Sociedade de Advogados, R.L.

Dans la presse

OHADA.com (30/10/14)

« Rentrée du Diplôme Interuniversitaire Juriste OHADA Université Panthéon-Assas Paris 2 et Paris 13. (...) Ce diplôme, le premier consacré entièrement au droit de l'OHADA, se caractérise notamment par un enseignement délivré conjointement par des spécialistes professeurs ou professionnels, d'Afrique et d'Europe, et portant sur toutes les matières couvertes par les Actes Uniformes OHADA. Il bénéficie de nombreux soutiens publics et privés, notamment ceux du Conseil Supérieur du Notariat, de la Fondation pour le Droit Continental et du cabinet Eversheds LLP. »

Le Village de la Justice (07/11/14)

« Le diplôme répond à une forte demande de formation des juristes suite à un regain d'intérêt des cabinets français et européens pour l'Afrique. (...) La mise en place de ce diplôme a fédéré de nombreux partenaires qui en ont fait une initiative globale interprofessionnelle (Conseil Supérieur du Notariat, Ohada.com, universités, avocats...) générant la mobilisation d'une communauté juridique inter-africaine. »

Droit & Patrimoine (17/11/14)

« Ce diplôme est une première à plusieurs titres C'est le premier à Paris entièrement dédié à l'OHADA. C'est le premier à être organisé entre deux universités parisiennes. C'est aussi le premier à fusionner des équipes professorales de plusieurs continents sur ce sujet. De plus, Paris est un hub important pour l'OHADA et pour le développement du droit en Afrique. (...) Ce diplôme inter-universitaire pourra être le pivot de la communication et de communauté juridique panafricaine. »

Localisation des enseignements

Centre de Formation Permanente
Université Panthéon-Assas Paris II
4 rue Blaise Desgoffe
75006 Paris

En transports en commun :
Métro Saint Placide (ligne 4)
Métro Montparnasse (lignes 2, 6,12,13)

Cabinet Eversheds
8 place d'Iéna
75 116 Paris

Métro :
Ligne 9, station Iéna

Contacts

DIU juriste OHADA
Mme Gisèle Cristovao
gisele.cristovao@u-paris2.fr
01 53 63 86 19

www.univ-paris13.fr/dsps

www.u-paris2.fr

DIU JURISTE OHADA



Conception : service communication - Impression : reprographie centrale - Université Paris 13 - avril 2017

Diplôme inter-universitaire

www.univ-paris13.fr/dsps

www.u-paris2.fr

Contexte de la formation

Créée par le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993, l'OHADA a pour ambition la mise en œuvre de l'intégration juridique de ses Etats membres, en vue de faciliter, pour les acteurs économiques, l'accessibilité au droit et de leur garantir la sécurité juridique. Ce faisant, l'OHADA assure la promotion des échanges et des investissements. Actuellement, l'OHADA regroupe 17 États (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo).

En raison de l'adoption de plusieurs *Actes uniformes* entrés en vigueur depuis 1998 dans le domaine du droit des affaires, il existe aujourd'hui un véritable droit régional africain uniforme dans un espace couvrant 200 millions d'habitants.

Objectifs de la formation

Le diplôme *Juriste OHADA* a pour objectif de former les futurs spécialistes et praticiens de ce droit, (avocats, notaires, juristes d'entreprises et institutions nationales, régionales ou internationales) en permettant l'acquisition ou la consolidation de leurs connaissances dans cette spécialité en fort développement.

Cette formation d'excellence réunissant des professeurs et praticiens s'inscrit dans le cadre d'une demande importante de formation dans ce secteur à destination d'un continent en forte croissance.

Conditions d'accès

La formation est accessible aux étudiants et aux professionnels (salariés, professions libérales ou demandeurs d'emploi).

La sélection se fait sur examen des dossiers de candidature.

- Pour les étudiants :
- Etre titulaires d'un Master 1 en droit.
- Pour les professionnels :
- Etre titulaire d'un diplôme Bac +4 en droit. Pour les diplômés dans d'autres domaines (ex : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce), l'équivalence sera appréciée par l'équipe pédagogique.
- Pour les candidats non titulaires d'un titre BAC+4 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, la procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP) sera mise en place selon la réglementation.

Programme des enseignements

DROIT INSTITUTIONNEL 30h

Institutions
Actes uniformes
Autres organisations régionales

STRUCTURES D'EXERCICE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES 30h

Acte uniforme révisé portant sur le droit commercial général I (Le commerçant)
Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique & Acte uniforme sur les sociétés coopératives
Acte uniforme sur la comptabilité des entreprises

CONTRATS COMMERCIAUX ET ARBITRAGE 25h

Acte uniforme révisé portant sur le droit commercial général II (Les contrats commerciaux)
Acte uniforme sur le transport de marchandises par route
Acte uniforme relatif à l'arbitrage

DROIT DU CRÉDIT 35h

Acte uniforme révisé portant organisation des sûretés
Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif
Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution

Direction scientifique

Marie Goré, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Cyril Grimaldi, Professeur à l'Université Paris 13

Responsables pédagogiques

André Akam Akam : Professeur, Doyen université de Douala
Emmanuel Victor Bokalli : Doyen honoraire, Professeur à l'Université Yaoundé
Olivier Bustin : PH.D. Senior International Advisor- Lisboa
Dorothe Cossi Sossa : Secrétaire permanent OHADA, Professeur à l'Université Abomey Calavi
Régine Dooh Collins : Notaire au Cameroun
Alain Ghozi : Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas
Marie Goré : Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Antoine Gouezel : Professeur à l'Université Rennes 1
Cyril Grimaldi : Professeur à l'Université Paris 13
Michel Grimaldi : Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Bernard Haftel : Professeur à l'Université Paris 13
Hugues Kenfack : Professeur, Doyen de la faculté de droit de Toulouse
Boris Martor : Avocat Associé Cabinet Eversheds
Mustapha Mekki : Professeur à l'Université Paris 13
Alexis Ndzukenku : Chef du Service des Affaires Juridiques et de la Communication
Secrétariat permanent OHADA
Alain Ngongang : Président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun
Nanette Pilkington : Avocat, Cabinet Eversheds
Wesley Pydiamah : Avocat, Cabinet Eversheds
Oumar Sambe : Expert-comptable à l'Ordre de Dakar et de Paris
Henri-Désiré Modi Koko Bebey : Professeur à l'Université de Dschang
Philippe Théry : Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
Ahmadou Touré : Notaire au Mali

Rythme des cours

Début des cours : octobre 2017
Fin des cours : mai 2018
Rythme : 1 à 2 jours par semaine, (dont cours du soir)

Candidature et inscription

Les dossiers de candidature sont à télécharger à l'adresse suivante :
<http://cfp.u-paris2.fr>

Tarifs 2017-2018

- Formation initiale : 1000 euros + droits d'inscription
- Formation continue : 4500 euros + droits d'inscription